

REPUBLIQUE FRANÇAISE

UBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

ARRETES DU MAIRE

DEPARTMENT DES ROLLOHES, DI LOHONE

2023_108_PM

Objet: Autorisation occupation du domaine public « Cirque Michto » Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2212-2

Vu le code de la route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que l'article R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Monsieur KERWICH Guy, gérant, domicilié 1235 St Pierre à AUBAGNE, « Cirque Michto » sollicitant l'autorisation d'organiser une représentation sur la commune de MALLEMORT du :

Vendredi 6 au lundi 9 octobre 2023 inclus

ARRETE:

Article 1 : Monsieur , gérant « Cirque Michto » est autorisé à donner une représentation sur la parcelle communale cadastrée B12 — B13 et B1205 située le long de la Durance face aux HLM, du vendredi 6 au lundi 9 octobre 2023 inclus. Le pétitionnaire pourra stationner les véhicules se rattachant à l'organisation de son spectacle.

Article 2 : Monsieur : pourra s'installer à partir du vendredi 6 octobre 2023 et devra avoir libéré l'emplacement le lendemain de la dernière représentation à 14h00, soit le lundi 9 octobre 2023.

Article 3 : Pour permettre l'implantation des structures et le stationnement des véhicules de l'organisateur, le stationnement sera interdit et déclaré gênant sur la partie délimitée par des barrières installées par le pétitionnaire.

Article 4: L'organisateur sera tenu responsable des dommages causés aux installations de la commune de Mallemort par ses véhicules ou l'implantation de son chapiteau.

Article 5 : Tout stationnement sur les lieux définis aux articles 1 et 3 sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

Article 6 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des services techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale ;

Une copie sera adressée à :

- Monsieur

gérant du cirque « cirque Michto »

Fait à Mallemort, le 07/09/2023

Maire de MALLEMORT

